

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire 63570

N° 814 – 12 Février 2004

Hebdomadaire 1 €

## EDITORIAL

### LE MINISTRE ET L'ECONOMISTE

*Le Ministre – Je me propose de baisser les impôts.*

*L'économiste – Voilà une bonne chose. Comment allez-vous procéder ?*

*M – Je vais diminuer le taux des impôts sur le revenu pour les tranches les plus basses, afin de rendre aux contribuables les plus modestes le pouvoir d'achat qui leur permettra de consommer davantage et de soutenir ainsi la croissance.*

*E – L'enfer est pavé de bonnes intentions. En vous y prenant de cette façon vous ne soutiendrez que les idées à la mode, les fausses idées de Keynes, pour qui la dépense serait la source de l'emploi. La croissance n'est pas le résultat de la consommation, mais de la création de richesses (c'est à dire de produits achetés par les consommateurs) par les entreprises.*

*M – Mais si les gens dépensent davantage, le marché sera plus actif et les carnets de commande se rempliront !*

*E – A condition que les entrepreneurs français soient en mesure de proposer des produits qui conviennent à la clientèle, sans quoi la dépense se portera sur des produits étrangers ou ne se fera pas : les gens préféreront garder leur argent.*

*M – Mais nos entrepreneurs sont tout à fait capables de satisfaire le consommateur français !*

*E – Hélas non. Car non seulement l'Etat s'obstine à multiplier les charges sociales et les réglementations qui les empêchent d'être compétitifs, mais de plus vous confisquez l'argent qu'ils se risqueraient à gagner. Avec votre générosité à l'égard des bas revenus, vous accentuez encore la progressivité de l'impôt, c'est à dire que vous dissuadez ceux qui voudraient aller de l'avant en entreprenant, en investissant, de le faire. L'expérience et la logique le démontrent : la baisse des impôts n'est bénéfique que si elle concerne par priorité les locomotives de l'économie, ce sont par priorité les taux marginaux sur les tranches les plus élevées qui doivent être abaissés. Vous, vous diminuez les impôts de ceux qui n'en payent pas, et vous faites la chasse à ceux qui réussissent leur parcours professionnel.*

*M – Mais les entrepreneurs veulent réussir sans embaucher : les créations d'emplois sont faibles*

*E – Bonne remarque, mais regardez du côté de la réglementation (et en particulier du côté du Code du Travail) et du côté du SMIC. Vous comprendrez pourquoi les entreprises fuient totalement ou partiellement le territoire national : elles sont à la recherche de lieux où les conditions de l'emploi et les rémunérations sont en rapport avec leur productivité.*

*M – Mais les pays étrangers, surtout nouveaux venus dans le commerce mondial, font du dumping social et fiscal : leur concurrence est déloyale, et nous y mettrons bon ordre en Europe.*

*E – D'abord vous aurez du mal à plier les autres Européens aux normes françaises. Ensuite y réussiriez-vous que l'Europe serait à son tour désertée, au profit de l'Asie par exemple. Enfin et surtout les producteurs des pays pauvres veulent d'abord s'assurer le minimum vital avant de songer à des avantages sociaux rendus coûteux et illusoire par l'incurie administrative. Avec le progrès de leur productivité et le développement de leur économie ils accèderont peu à peu à des pouvoirs d'achat comparables au nôtre : l'Espagne était un pays à « bas salaires » il y a trente ans, et les Tchèques nous ont rejoints en moins de dix ans.*

*M – Ce modèle n'est pas du goût des Français, ils préfèrent une large redistribution et une forte protection sociale à des réussites personnelles qui laissent trop de gens à la traîne.*

*E – Qui vous dit que les Français ont une préférence pour ce modèle ? Leur avez-vous dit que le coût du modèle c'est le chômage, les grèves, la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat ?*

*Les jeunes Français talentueux, pour leur part, font leur choix : ils s'expatrient. Et dans quel état se trouve la protection sociale aujourd'hui dans ce beau pays ? Hospitalisation publique, retraites, logements sociaux : tout se fissure, tout se fracture. La voilà, la vraie fracture sociale.*

*M – Nous ne cessons de colmater les brèches ouvertes par les gouvernements précédents. Voyez ce que nous faisons par exemple pour indexer les loyers sur le coût de la vie.*

*E – Vos dernières initiatives sont en effet un défi aux lois élémentaires de l'économie. D'une part il est aberrant de faire des loyers une affaire d'Etat, alors qu'ils sont affaire de marché. D'autre part, quand les prix sur le marché augmentent, c'est l'indication d'une insuffisance de l'offre par rapport à la demande. Abaisser les loyers, ou les empêcher de monter, c'est décourager l'offre d'immobilier locatif. De moins en moins d'investisseurs vont s'intéresser à la construction de logements neufs, et la pénurie s'installera, le parc immobilier se détériorera parce que la rentabilité ne sera plus assurée : la leçon de cinquante ans de contrôle des loyers n'a-t-elle pas été comprise ? En d'autres termes, il existe un marché, que vous le vouliez ou non, et vous ne pouvez ignorer ses lois, parce qu'elles reflètent les réactions naturelles des êtres humains à la recherche de solutions logiques. Elles sont plus fortes que les lois votées par le Parlement.*

*M – Vous voulez dire que les ministres n'ont rien à voir dans le fonctionnement de l'économie ?*

*E- En effet. Ou, plus précisément, ils ont une chose à faire : annuler les méfaits de leurs interventions précédentes, rendre leur argent aux Français, et s'occuper des vraies affaires publiques, comme la police et la justice. C'est pour quand ?*

*Pas de réponse évidemment, ce dialogue étant purement imaginaire.*

*Jacques Garello*

## Conjoncture

### CINQ MILLIONS DE CHOMEURS EN ALLEMAGNE

Heureusement ce n'est pas en France que l'on verrait cela, diront les optimistes. Les réalistes indiqueront que, toutes proportions gardées, en tenant compte des populations actives respectives, la performance de la France vaut bien celle de l'Allemagne. La nôtre est peut-être pire encore, car les Allemands ont commencé à réagir pendant que nous ne faisons rien. De toute façon, la situation de notre principal partenaire économique ne saurait laisser indifférents puisqu'elle influe sur notre propre conjoncture.

#### 10% de chômeurs

Le chômage allemand ne cesse de progresser et les résultats de janvier sont catastrophiques : le cap des cinq millions de chômeurs a été franchi, avec 5 037 000 demandeurs d'emplois, selon l'office fédéral des statistiques. Cela a provoqué un choc psychologique dans l'opinion allemande, car un tel chiffre n'avait pas été atteint depuis l'entre deux guerres et la République de Weimar. A juste titre on lui avait imputé la montée du nazisme. Depuis la dernière guerre, le précédent record avait été de 4 824 000 chômeurs en janvier 1998.

Il faut cependant nuancer un peu ces résultats. Tout d'abord, il y a une part de mouvement purement saisonnier : 350 000 demandeurs sont des saisonniers agricoles et du bâtiment que l'on retrouve chaque hiver. Mais surtout, c'est une conséquence de l'application de la réforme dite HARTZ IV, que nous avons déjà analysée, qui modifie les conditions d'indemnisation. L'une des conséquences, c'est qu'au moins 200 000 chômeurs sont comptabilisés pour la première fois, alors que jusque là les bénéficiaires de l'aide sociale en état de travailler n'étaient pas comptés dans les demandeurs d'emplois. Cela a contribué à la forte dégradation de janvier, mais c'est plus un mouvement de vérité statistique qu'un mouvement réel.

Mais il y a autre chose. C'est le fait que le chômage s'apprécie véritablement en pourcentage de la population active et comme l'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'Union européenne, le nombre de chômeurs en valeur absolue est évidemment très élevé. Or ce taux de chômage est en moyenne de 10,8% de la population active, selon les données allemandes, et de 10% selon les données harmonisées européennes. Faut-il rappeler que la France est à 9,9% de taux de chômage. Ce n'est glorieux ni pour nous, ni pour eux, mais nous serions mal venus de brocarder le chômage allemand, qui est en pourcentage strictement le même que le nôtre.

### **Le prix de la réunification**

Les commentaires sur le chômage allemand doivent tenir compte d'un phénomène majeur celui de la réunification. Dans la partie de l'Allemagne qui est comparable à la France (l'ex-Allemagne de l'Ouest), le taux de chômage est de 8,7%. C'est à l'Est que le chômage est extrêmement élevé, avec un taux de 18,5%, dans l'ancienne RDA. Il s'agit d'une économie sinistrée par près de cinquante ans de communisme et qui ne s'est toujours pas relevée de cette machine à détruire la société qu'était le communisme. Et le coût, pour l'Ouest, de la réunification explique en partie les mauvaises performances économiques de l'ensemble de l'Allemagne.

En dehors de ce chômage structurel, quel est le poids de la conjoncture ? L'Allemagne a connu en moyenne annuelle 1,0% d'inflation en 2003 et 1,7% en 2004. C'est mieux que la France (2,1% pour chacune des deux années) ou que la moyenne de l'OCDE (2,5% en 2003 comme en 2004). Ces taux sont faibles et s'expliquent, comme pour toute l'Union européenne, par la politique assez stricte de la Banque centrale européenne. Dans le cas de l'Allemagne, il faut y ajouter l'ouverture assez grande du pays (donc le rôle bienfaiteur des importations) et le relativement haut degré de concurrence sur les marchés.

En revanche, la situation de la croissance est pour le moins médiocre. Le pays a été en récession en 2003, avec - 0,1% de croissance du PIB (+ 0,6% en France, ce qui n'est guère plus glorieux). En 2004, la croissance a été de 1,7% et les prévisions pour 2005 sont tout aussi sombres (+1,6%). Encore s'agit-il de prévisions gouvernementales, sans doute un peu optimistes. Les instituts privés attendent moins bien. Ni l'Allemagne, ni la France n'a su bénéficier de la reprise internationale, bien que l'Allemagne ait été très dynamique du côté de ses exportations, avec un excédent record de son commerce extérieur, contrairement à nous.

### **Une certaine volonté réformatrice**

Autre résultat négatif, le déficit des finances publiques. L'Allemagne, comme la France, est en dehors des limites autorisées par les traités européens, avec un déficit supérieur à 3% du PIB, et cela pour la troisième année consécutive : 3,9% en 2004. Le gouvernement annonce 2,9% en 2005, mais tous les experts pensent que ce sera sensiblement plus de 3%. L'Allemagne n'a pas su à ce jour réformer ses finances publiques, ni réduire ses dépenses.

Faut-il alors être aussi pessimiste pour l'Allemagne que pour la France ? D'un côté, on sent bien que le « modèle » rhénan est encore là, avec un Etat providence qu'il n'est plus possible de financer et des relations sociales qui font la part trop belle aux syndicats. Le modèle rhénan a échoué.

Mais de l'autre, et c'est sans doute la différence avec la France, il y a une prise de conscience de la part de la classe politique. M. SCHRÖDER reste certes un social-démocrate, mais il a pris conscience, plus que la droite française -ne parlons même pas de la gauche marxiste française- de la nécessité de réformes. La réforme du système d'assurance chômage, que nous avons détaillée il y a peu, en est un signe tangible et il y a une volonté par exemple de remettre les chômeurs de longue durée au travail. D'autres réformes de l'Etat-providence sont envisagées. Quant à l'opposition CDU-CSU, même si elle reste très marquée par des pesanteurs chrétiennes-démocrates, elle est infiniment plus libérale que la droite française et propose des réformes, notamment fiscales, plus hardies.

Certes, l'Allemagne ne s'est pas encore alignée sur le modèle anglo-saxon et les pesanteurs étatiques sont encore lourdes. Mais la France serait malvenue de montrer l'Allemagne du doigt. Nous ne faisons pas mieux et, nous, nous n'avons pas encore pris le chemin des réformes.

## DYNAMIQUE ETHIQUE ET CULTURELLE

*La seconde session du mercredi 1<sup>er</sup> septembre de l'Université d'Eté s'ouvrira par l'allocution de Douglas Rasmussen, Professeur de Philosophie à Saint Jones University, à New York. Il s'agit pour lui de mettre en évidence une attitude morale et culturelle qui anime l'être humain et incarne l'esprit d'entreprise.*

### **Douglas Rasmussen : Le climat moral et culturel de l'esprit d'entreprise**

#### **L'esprit humain source de richesse**

La source ultime de la richesse économique et morale se trouve dans l'esprit humain qui seul permet de découvrir et de rendre réelles les potentialités que la nature et l'homme peuvent fournir. Donc sans l'esprit humain, aucune richesse ne peut exister.

L'éclairage intellectuel nécessaire à l'entrepreneur pour déceler une occasion de profit et créer de la richesse est le même que celui qui est nécessaire à l'individu pour mettre en place sa vie et découvrir ce qui est bon pour lui. C'est à proprement parler l'exercice de la raison pratique, que l'être humain doit mettre en œuvre, maintenir et soutenir pour se diriger dans la vie.

Lorsque l'on exerce correctement cette capacité, on développe des vertus morales telles que l'intégrité, l'honnêteté. Autrement dit, un bon exercice de la raison pratique pousse à l'excellence, au dépassement de soi, à la perfection humaine. Un de ces objectifs est alors la création de richesses ou de profits. Il est en effet bon pour l'être humain de chercher à améliorer sa condition matérielle.

Mais pour ce faire, il faut veiller à mettre en œuvre les moyens appropriés. On oublie trop souvent que, tout individu étant unique, il faut comparer ce qui est bon pour son développement sans recourir à des « recettes rationnelles », des plans à suivre. Chacun de nous ayant des capacités propres, il doit avoir la possibilité de construire sa propre forme de développement, d'équilibrer les différents biens. Par ailleurs, toutes ses activités faisant partie, comme le disait Hayek, de la grande société, elles s'exercent non pas dans l'isolement mais au contact avec d'autres, à travers des relations nombreuses et variées. Ainsi avons-nous besoin d'un contexte qui respecte le potentiel attaché à notre personnalité et à notre caractère unique.

#### **Environnement politique et social**

Pour que chacun d'entre nous puisse développer sa propre personnalité, nous devons créer un contexte politique et social dont les grands principes ne portent pas préjudice à quiconque ou n'imposent pas une forme de développement individuel plutôt qu'une autre.

Un tel ordre politique et légal doit être fondé sur des principes qui protègent ce qui est à la fois commun et particulier à toute forme personnelle de développement. Autrement dit, un ordre au sein duquel chacun a la possibilité de choisir lui-même son mode de développement.

Un tel ordre politique et légal doit être basé sur les droits « négatifs », qui sont conçus pour protéger et non pour guider : il s'agit de la liberté et de la propriété. En protégeant ces principes, plutôt que d'imposer la vertu ou le développement humain, il établit les conditions qui réservent à chaque être humain la possibilité de choisir. La protection de la liberté est donc la seule chose vers laquelle un ordre politique et légal doit tendre. C'est indispensable au développement économique et moral. Rechercher plus est pure folie.

Dès lors, assurons-nous que l'ordre politique ne nuit pas à la liberté et protégeons la possibilité pour chacun de choisir. Il en ressortira un monde dans lequel les entrepreneurs sont admirés pour leurs vertus et leur créativité ; un monde où se trouvent plus de richesse morale et matérielle ; un monde dans lequel les vertus morales sont présentes ; un monde qui réclame que la liberté demeure la valeur essentielle. Et la base de tout cela est donc un climat moral et culturel, un climat qui admet, qui reconnaît pour chacun d'entre nous l'impératif moral qui consiste à atteindre sa propre forme d'épanouissement.



## L'URGENTE REFORME DE L'ETAT

Sous la plume de Fabrice MADOUAS, notre excellent confrère Valeurs actuelles consacre un dossier aux fonctionnaires, sous le titre « L'urgente réforme de l'Etat ». On y rappelle quelques vérités un peu trop facilement oubliées. Et d'abord, grâce à un sondage IFOP, que 65% des Français sont favorables (très favorables ou plutôt favorables) à une limitation du droit de grève pour instaurer un service minimum dans les transports publics. Et cela non seulement à l'UDF ou l'UMP, mais aussi chez les électeurs socialistes. Et encore, à Paris comme en province, chez les salariés du privé comme pour ceux du public. Cela remet les pendules à l'heure au moment où l'on entend dans les médias que les salariés du privé soutiennent les grévistes du public.

Ensuite, Fabrice MADOUAS rappelle que, selon une étude de l'Observatoire de l'emploi public, la France compte un million de fonctionnaires de plus qu'en 1980, alors que l'on ne parle que de réduction d'emplois et de l'abandon des services publics. Les services publics emploient 5,2 millions d'agents (sans compter les retraités bien entendu) et les dépenses de personnel représentent 43% des dépenses de l'Etat.

Valeurs actuelles rappelle qu'en dépit des déclarations syndicales sur la baisse du pouvoir d'achat, la rémunération moyenne des fonctionnaires augmente plus vite que l'inflation. En outre, « depuis 1990, leur salaire moyen a progressé deux fois plus que celui des salariés du privé ». Car on oublie qu'il n'y a pas que l'augmentation du point d'indice, il y a aussi les augmentations liées aux évolutions de carrière et les mesures de revalorisation catégorielles. La seule acceptation de la revendication syndicale actuelle (+ 5% de salaire) coûterait aux finances publiques 7 milliards d'euros. Quant aux retraites, les charges de pensions des fonctionnaires se sont accrues de 80% entre 1990 et 2003. Et l'avenir est encore plus sombre : la moitié des fonctionnaires partira en retraite d'ici dix ans.

De toutes façons, notre pays peut-il se payer le luxe d'augmenter les impôts, ou d'accroître la dette pour couvrir les déficits ? Les prélèvements obligatoires atteignent, on le sait, 45% du PIB, tandis que la dette publique en représente 65% (17 600 euros par Français). Tous les pays d'Europe se sont désendettés, sauf la France et l'Allemagne, et on paie les dépenses de fonctionnement, donc les fonctionnaires, à crédit. La charge de la dette, avec 14% du budget de l'Etat pour les seuls intérêts, va bientôt devenir le premier budget de l'Etat.

Passons sur la gestion opaque de plus de 900 corps de fonctionnaires, avec chacun un statut particulier. Que dire du rôle exorbitant des syndicats dans la gestion des carrières, avec la soumission de tout avancement aux commissions administratives paritaires ? La centralisation du système renforce ce pouvoir syndical. Et Valeurs actuelles de rappeler que le premier directeur de la fonction publique soulignait que « le cadre juridique où s'inscrit la vie professionnelle des agents a pris une rigidité extrême ». C'était en... 1954 et les choses se sont fortement aggravées depuis. Aucune souplesse n'existe pour les gestionnaires, pris dans un encadrement juridique extrême. « Ce corporatisme est coûteux. L'absence de mobilité interne contraint l'Etat à recruter de nouveaux agents pour occuper les postes vacants ». Car tout redéploiement est quasi-impossible. Bref, une seule solution s'impose : la réforme.

C'est ce qui a été fait à l'étranger. Et Valeurs actuelles nous rappelle par exemple que sur cinq millions d'agents publics en Grande-Bretagne, seuls 550 000 ont le statut de fonctionnaire. On n'en n'est pas là en France. Et les dépenses des ministères sont suivies et font l'objet d'un rapport avec des propositions d'économies. Même le gouvernement de Tony BLAIR s'est engagé dans « un plan de réduction drastique des coûts. Plus de 100 000 postes de fonctionnaires devraient être supprimés d'ici à 2008 ».

En Espagne, sur deux millions d'agents, la moitié est contractuelle et est rémunérée en fonction de leurs performances. Et le service minimum a, selon la Constitution, une suprématie sur le droit de grève. En outre, il est interdit de pourvoir plus de 25% des postes vacants annuels. Même en Italie, 85% des trois millions d'agents « sont désormais des contractuels régis par le droit privé, dont les augmentations de salaires sont fixées selon les performances ». Et l'exercice du droit de grève est strictement réglementé (préavis de dix jours, interdiction de la grève aux heures de pointe, etc). Quant à l'Allemagne, sur cinq millions d'agents publics, trois millions sont régis par le droit privé. Et de nombreuses activités sont sous-traitées ou privatisées.

Pendant ce temps, en France, les réformes sont ou inexistantes ou bien timides, car l'essentiel est de ne pas « désespérer Billancourt ». Comme Billancourt a disparu depuis dix ans, cette vieille expression mesure l'archaïsme de nos relations sociales. On s'interdit toujours de faire de la peine à des syndicats surannés. Usagers et contribuables, de leur côté, n'ont qu'à se taire.

## **AOUN RETOURNE AU PAYS**

L'information est d'importance, mais elle n'a fait l'objet que de quelques dépêches et de rares articles. Le général Michel AOUN, qui vit en exil en France depuis quatorze ans, ancien premier ministre démissionnaire à l'époque où étaient passés les accords consacrant la mainmise de la Syrie sur le Liban, et ancien chef de l'Etat, a décidé de rentrer au pays.

Il y a là un signe supplémentaire de l'évolution de la situation au Proche-orient, après ceux que nous avons déjà évoqués à propos de la Libye, de l'Irak et des élections libres, des relations entre Israël et les Palestiniens. Il faut y voir l'effet conjoint de l'engagement américain dans la région et (une fois n'est pas coutume) de la fermeté des Nations Unies où a été votée (avec l'appui français) la résolution 1559. Cette résolution a mis fin à la coupable bienveillance envers la Syrie, dont on a toléré trop longtemps l'occupation du Liban. Elle a demandé le départ des troupes étrangères, donc en l'occurrence celles des Syriens, et le désarmement du Hezbollah. Le retour d'AOUN serait l'une des conséquences directes de cette résolution.

Ce retour a été annoncé après une rencontre en France entre le patriarche maronite Monseigneur Nasrallah SFEIR et le général Michel AOUN. Le patriarche a également été reçu à l'Élysée où Jacques CHIRAC a réaffirmé « l'attachement de la France à la pleine application de cette résolution ». Pour une fois que la France ne fait pas preuve d'un antiaméricanisme primaire, ne boudons pas notre plaisir. Précisons que les autorités françaises n'ont jamais apporté ni attention ni aide au général lors de son long exil dans notre pays.

Le général veut revenir au Liban avant les élecTc (g) Tj-0.048 Tc (é) Tj-0.24 Tc (n) Tj-0.048 Tc (é) Tj0.04-0.04

## ZAPATERO MIS EN GARDE PAR LE VATICAN

Rien ne va plus entre l'Espagne et le Vatican, en tous cas entre le gouvernement ZAPATERO et JEAN-PAUL II. Il y a des mois que le conflit couve entre l'Eglise espagnole et le nouveau gouvernement. Cela a commencé pratiquement dès l'arrivée au pouvoir de celui-ci en avril dernier. Mais cette fois le conflit a éclaté au grand jour lors de la visite ad limina d'une partie des évêques espagnols (il y a plusieurs visites successives, par régions) au Saint-Siège.

C'est JEAN-PAUL II lui-même, juste avant de tomber malade et d'être hospitalisé, qui s'en est pris, selon les termes du Figaro, « à la politique sociale progressiste menée par l'exécutif de ZAPATERO ». Le Pape a dénoncé un climat « de permissivité morale » en Espagne et a critiqué « avec véhémence » le fait que s'y « répande une mentalité inspirée de la laïcité ». Cette idéologie, précise-t-il, « entraîne petit à petit et de manière plus ou moins consciente la restriction de la liberté religieuse, jusqu'à promouvoir un dédain ou une ignorance de la religion, reléguant la foi à la sphère privée et s'opposant à son expression publique ».

La réaction du gouvernement espagnol n'a pas tardé. En visite en Argentine, le Président du gouvernement a taxé « d'exagéré le discours du Pape », affirmant que « l'Espagne vivait aujourd'hui un des moments de plus grande liberté religieuse ». Bref, pour lui l'Eglise catholique ne doit pas faire de politique. Le Nonce apostolique en Espagne, Mgr Manuel MONTEIRO DE CASTRO, a même été convoqué au ministère des affaires étrangères pour se voir signifier « la surprise » du gouvernement.

Le seul catholique pratiquant du gouvernement, le ministre de la défense, José BONO, a lui aussi critiqué l'Eglise avec des propos très sévères : « Je ne suis pas disposé à accepter cette doctrine selon laquelle le royaume des cieux n'est pas fait pour les homosexuels que l'Eglise a traîné devant l'Inquisition, brûlés et couverts de honte ».

Evidemment, il n'était pas question de ça et sûrement pas du salut éternel des uns ou des autres, mais simplement du fait que le Vatican avait critiqué la future loi sur le mariage homosexuel. Déjà, à l'occasion de la visite que ZAPATERO, récemment élu, avait faite au Pape, celui-ci lui avait reproché de mettre en péril « les valeurs chrétiennes » par des réformes jugées trop laxistes.

Au contraire, la gauche veut profiter de son mandat pour faire avancer les « droits civiques » et rendre l'Espagne plus laïque. Une évolution a déjà eu lieu pour le divorce, simplifié, et pour mettre fin au caractère obligatoire de l'enseignement religieux à l'école publique. En outre, la recherche sur les cellules souches a reçu le feu vert du gouvernement. Mais c'est la future loi sur le mariage homosexuel, votée d'ici au printemps, qui a mis le feu aux poudres. Et ce n'est pas fini : même s'il hésite encore, le gouvernement voudrait aborder les questions hypersensibles de l'euthanasie et de l'assouplissement de la loi sur l'avortement.

L'épiscopat espagnol était monté au créneau par des prises de position, homélies, puis des pétitions à la sortie des églises (en particulier pour la question de l'enseignement religieux). Mais l'Etat a des armes pour répliquer. Il est question, au nom de la non confessionnalité de l'Etat, de remettre en cause les exemptions fiscales dont l'Eglise bénéficie sur son patrimoine (et, curieusement, de financer pendant le même temps la construction de mosquées).

Naturellement, contrairement à ce qu'affirment les ministres espagnols, il n'est pas question pour l'Eglise de contester la légitimité d'un gouvernement démocratiquement élu. Mais se pose ici la question de la liberté de parole de la société civile, en l'occurrence des églises. La société politique aime bien les églises quand elles restent dans leurs sacristies ou quand elles approuvent la politique du gouvernement. Mais le rôle d'une église, catholique ou autre, est de parler à temps et à contretemps. Elle se doit d'exprimer ce qu'elle pense être la vérité. La liberté d'expression concerne tous les citoyens, c'est une liberté publique. L'harmonie d'une nation repose sur un ordre communautaire fort, assez puissant pour équilibrer l'ordre politique et l'empêcher d'écraser la société civile.

## **FINANCES PUBLIQUES : LES VASES COMMUNICANTS**

La semaine dernière, nous avons souligné la légère amélioration du budget de l'Etat (« Le retour de la cagnotte »), dont le déficit s'est légèrement réduit, grâce à une hausse de la fiscalité, ce dont on ne saurait se vanter. Mais nous avons aussi souligné un paradoxe : en dépit de cette réduction du déficit du budget de l'Etat, le déficit des finances publiques en général restait inchangé en France, à 3,6% du PIB. Comment est-ce possible ? C'est tout simplement parce que les comptes sociaux comme ceux des collectivités locales connaissent une nouvelle dérive et que leur détérioration vient compenser exactement l'amélioration -toute relative- des comptes budgétaires. La situation de l'ensemble des finances publiques est donc toujours aussi détériorée, par ce principe de vases communicants.

Un article du Figaro économie permet d'y voir plus clair et de quantifier ce paradoxe. La France continue à déclarer le même déficit à Bruxelles, tout en se félicitant sur le plan intérieur de l'amélioration de la situation budgétaire. Ce grand écart s'explique d'abord par la détérioration des comptes des collectivités locales. En 2004, celles-ci auraient une dépense supérieure de 1,5 milliards d'euros à la prévision faite en début d'année.

Et encore, cette situation va-t-elle fortement se dégrader en 2005, en particulier, comme nous l'avons montré, du côté des régions. Les folles dépenses des nouvelles majorités socialistes, conséquences de leurs promesses électorales, entraînent non seulement une explosion de la fiscalité régionale (jusqu'à 50% en une seule année dans certaines régions), mais encore une explosion de l'endettement public, ce qui permet de différer le coût de ces dépenses sur les générations suivantes. Bien entendu, la gauche explique cette explosion de la fiscalité locale par la décentralisation (qui pour l'essentiel n'a pas encore produit ses effets) ; mais comme par hasard l'Alsace, qui n'a pas basculé à gauche, est la seule région dont la fiscalité n'augmente presque pas. C'est donc un impôt ROYAL, HUCHON ou VAUZELLE que nous subissons.

Mais l'essentiel de la dérive des finances publiques en général vient des comptes sociaux. C'est ainsi que Le Figaro rappelle que la loi de financement de la Sécurité sociale prévoyait il y a un an un déficit de 11,2 milliards du régime général en 2004. Or ce sera finalement 13,5 milliards. Les dépenses maladie en particulier augmentent plus vite que l'objectif voté, comme un rituel inutile, par le Parlement. Et les prestations agricoles auront à elles seules un déficit supérieur aux 840 millions prévus.

Que dire de l'assurance-chômage, dont le déficit devait être de 1,2 milliards en 2004, et qui atteindra finalement plus de 4,3 milliards d'euros, signifiant que nous finançons nos chômeurs à crédit. L'UNEDIC se contente de dire qu'elle a sous-estimé le décalage entre la reprise économique et celle de l'emploi, plus tardive qu'espéré : qu'en termes galants ces choses-là sont dites. Ne parlons pas du fonds de solidarité vieillesse, qui finance les droits de retraite des chômeurs, dont le déficit a lui aussi augmenté, ce qui pèse sur la trésorerie.

Bilan total : cet accroissement des déficits des comptes sociaux et des collectivités locales vient compenser la timide amélioration des comptes du budget de l'Etat. Voilà pourquoi le déficit public total reste toujours aussi élevé et toujours en dehors des critères autorisés par les accords européens. Tout va très bien, Madame la Marquise.

### **AU SOMMAIRE DU N°824 :**

**EDITORIAL** : Le ministre et l'économiste pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Cinq millions de chômeurs en Allemagne pp. 2-3

**SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ** : Dynamique institutionnelle p. 4

**ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR** : L'urgente réforme de l'Etat p. 5 – Aoun retourne au pays p. 6 – Zapatero mis en garde par la Vatican p. 7 – Finances publiques : les vases communicants p. 8.

**ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.**

**ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.**

**LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL**

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)